



Procès Verbal du vendredi 6 septembre 2013

Membres du bureau présents

Laurent RACHET, Emmanuelle ROLLAND, Martine PLEUT, Jean Marc SIOMSI, Gilles ALMASIO, Marie Noëlle RENARD, Frédéric ROUSSEAU, Jean Luc VELATI, Philippe SAHM.

Membres du bureau excusés : Audrey ROCHE, Albert CELSAN, Claire SILVESTRIIN.

Ouverture de séance 20h30

1) Approbation de CR de la réunion de CA du 09 Août 2013

Ce compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

2) Informations du président :

a) **136** adhérents contre 138 au 07/09/2012.

b) Activités :

- La plongée des encadrants aura lieu le **dimanche 8 septembre 2013** : Il n'y aura pas de plongée exploration à cette date.
- Le 14 septembre 2013 : plongée de nuit du CODEP à Charpignat
- Les 21 et 22 septembre 2013 : plongée des adolescents à Fabregas organisé par le CODEP
- Plongée des encadrants organisé par le CODEP fin octobre.
- La formation handisport EH1 aura lieu au mois de novembre, il y a 12 places disponibles : la commission technique départementale a décidé d'ouvrir l'accès à cette formation dans un premier temps au E3/E4, puis au E1 en cas de places disponibles.

- Formation N4 départementale démarre le 15 novembre, date butoir inscription le 01/11. Les candidats seront présentés par le Président du Club après avis du Bureau Technique.

c) M. Julien OLIVE a connu un incident de plongée au club courant Aout, tout s'est bien terminé : passage au caisson pour une séance de thérapeutique de principe.

d) On constate moins de sorties (126 en 2013 contre 163 en 2012) et moins de plongeurs (1300 en 2013 contre 1782 en 2012) : cela est notamment dû au mauvais temps du printemps.

e) Jean marc SIOMSI va assurer en temps que bénévoles le triathlon d'Aix les Bains le Dimanche 8/09.

f) On a obtenu des subventions CNDS pour les enfants, on va s'intéresser pour les faire plonger en 2014 dès que le temps le permettra, en l'absence de la piscine...réflexion en cours.

g) Claire SILVESTRIN a présenté sa démission au CA.

3) Informations de la technique (Frédéric ROUSSEAU)

a) Réunion bureau technique le mardi 10 septembre.

b) Formation Trimix à partir du dimanche 8 septembre : 4 candidats inscrits, formation assurée par Bernard CARON ; cette formation se poursuivra le dernier weekend end de septembre, le 12/13 octobre, le 7 novembre et 10 novembre.

2 candidats formés à la fois alternativement : Vincent DAANEN, Philippe COLOSIO, Thierry et Claudine ZAZA

Coût : 350 € gaz compris.

c) Accueil du club CASA pour plonger les 5 et 6 octobre.

d) Demande de la Haute-Savoie pour faire une plongée féminine le 29 septembre, précisions à recevoir

4) Bilan des activités d'Août

- La Plongée du CODEP du mois d'août s'est bien passée, merci à Claude CLERC-RENAUD et Françoise MAS pour leur préparation du repas de midi. Les présents à cette plongée ont apprécié. Le but de cette plongée était de découvrir aux autres clubs d'autres sites que ceux accessible du bord ; la plongée a été faite à ROSETTE.
- Plongée du feu d'artifice s'est bien déroulée, même si peu de plongeurs du club.
- Le barbecue des Meuniers a comptabilisé 19 personnes,

5) Bilan comptable (MN.Renard)

Rappel : pour le paiement en espèces, merci de déposer l'argent dans une enveloppe en indiquant le nom, le montant et l'objet ; Pas besoin d'enveloppe pour le paiement par chèque, les infos doivent figurer au dos. Pensez à venir avec de la monnaie lors des consommations au bar.

5 522.94 € solde créditeur du compte courant au 31.08.2013

16 275.88 € sur le compte sur livret au 31.08.2013

+1 578.19 € pour cet exercice ;

6) Fiche Adhésion 2014

Dès l'Assemblée Générale du 11/10, la mise à jour de la fiche adhésion sera réalisée via le site internet, et seule cette nouvelle fiche pour la saison 2013/2014 sera prise en compte pour toute nouvelle adhésion pour la saison 2013/2014.

7) Sortie sur le France

La sortie sur le France aura lieu le dimanche 17 novembre 2013.

8) Préparation AG du 11/10

Les documents (convocation, candidature, pouvoir) seront envoyés aux adhérents 15 jours avant la date de l'Assemblée générale.

Conformément à l'article 5.1 des statuts, seuls les adhérents inscrits entre le 15 septembre 2012 et le 11 juin 2013 auront le droit de vote à l'assemblée générale.

9) Questions diverses

Question d'un adhérent pour la carte de plongée : que devient une ancienne carte de plongée non utilisée et dont le titulaire n'est pas à nouveau adhérent au club ?

Le CA préconise de vendre des carte de 30 € au niveau 1.

Le CA indique que le remboursement des unités non utilisées est possible sur demande écrite.

Clôture de séance à 23h30

La prochaine réunion aura lieu au club, le jeudi 10 octobre 2013 à 20h00

Emmanuelle ROLLAND